Règlements spécifiques
Badminton

au 30 octobre 2024

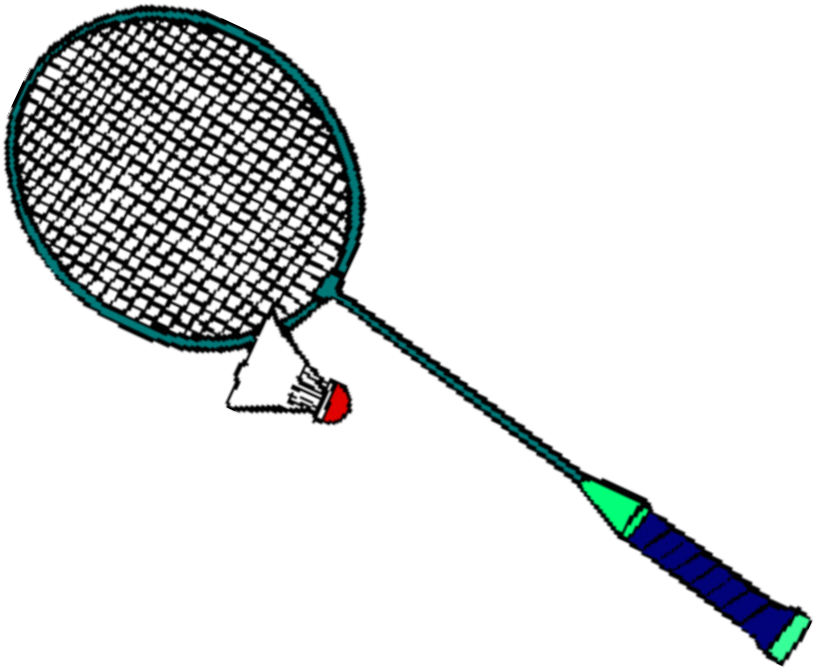

Badminton
2024-2025

Responsable
Marie-Claude Hardy
Responsable de la ligue sportive interscolaire

UNE ORGANISATION **audacieuse**, reconnue pour son **expertise** et forte de sa **communauté** éducative

Ligue Sportive interscolaire

Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Québec

Table des matières

Article 1 Inscription des équipes 3
Article 2 Réunion présaison 3
Article 3 Volant officiel 3
Article 4 Arbitrage 3
Article 5 Retard – échauffement 3
Article 6 Éthique 4
Article 7 Inscription des joueurs 4
Article 8 Organisation d'un tournoi 5
Article 9 Formules de compétition 6
Article 10 Entraîneurs 6
Article 11 Arrêt de jeu 7
Article 12 Attribution de fanions 7
Article 13 Attribution de la bannière 8
Article 14 Éligibilité lors du championnat 8
Article 15 Mérite sportif 8
Article 16 Bris d'égalité 9
Article 17 Calendrier 10
Article 18 Championnats 10
Calendrier des rencontres 11
Championnat interscolaire – Généralités 12
1er volet - Épreuves en double 13
2e volet - Épreuves en simple 14
Partie de double « Fonctionnement » 15

BADMINTON
RÉGLEMENTS SPÉCIFIQUES
2024-2025

Article 1 Inscription des équipes

L'école participante à la ligue doit remplir l'avis d'inscription avant 13 h, le mercredi 16 octobre 2024 et confirmer officiellement le nombre de joueurs/école lors de l'envoi de cet avis.

N. B. **Chaque joueur inscrit (souhaitable également pour l'entraîneur) doit porter un chandail aux couleurs de son école lors des tournois et des championnats**. Si cette règle est respectée par tous les joueurs, un point additionnel sera ajouté au classement au niveau de la bannière (chacune des deux catégories sera considérée de façon individuelle concernant cette règle).

N. B. Le double ** sur la feuille du classement des équipes signifiera que cette catégorie n'a pas obtenu son point de costume.

Article 2 Réunion présaison

Le mardi 29 octobre 2024 en après-midi, de 13 h à 15 h
Salle verte, siège social.

La participation du responsable à la réunion présaison est obligatoire.

Article 3 Volant officiel

Le volant officiel est celui employé par la Fédération québécoise du sport étudiant soit le Yonex Mavis 350 jaune.

Article 4 Arbitrage

L'arbitrage est assuré par les athlètes participants. Sur demande des compétiteurs, un arbitre ou juges de lignes peuvent être désignés pour une rencontre par le responsable de compétition, si la demande est jugée recevable.

Article 5 Retard – échauffement

Un joueur qui ne se présente pas à l'heure prévue pour le début de son match, deux minutes après le second appel, perd par forfait.

Les joueurs ont une période maximale de deux minutes avant le début d'un match.

Article 6 Éthique

Vers la fin de la compétition, l'entraîneur doit s'assurer que ses joueurs n'envahissent pas les terrains.

Article 7 Inscription des joueurs

7.1 Pour chaque tournoi, tous les entraîneurs doivent confirmer les joueurs dans le fichier partagé par le responsable du sport scolaire, au plus tard le **JEUDI MIDI** précédant le tournoi. **De plus, le responsable d'une délégation devra me confirmer par courriel la présence de ses joueurs inscrits, avant 12 h 30, la journée même de la compétition.**

Si des changements surviennent après 16h30, ils seront gérés par les responsables sur les plateaux.

Avant d'inscrire, vérifier si le joueur sera présent jusqu'à la fin de la compétition.

P.-S. – Inscrire vos joueurs en classe AA ou A ou B

- (Le gagnant du A ou B doit évoluer en catégorie supérieure pour les autres tournois).
- (Le finaliste du A ou B doit évoluer le tournoi suivant en catégorie supérieure).
- (Un joueur qui n'a pas remporté aucune victoire et qui a maintenu une moyenne inférieure à 6 points/partie, peut évoluer dans une catégorie inférieure).

P.-S. Tout joueur (ou équipe) inscrit qui ne se présentera pas au tournoi sera exclu du tournoi suivant (y compris le championnat, si c'est le cas).

P.-S. Tout joueur inscrit qui ne se présentera pas au tournoi pour une deuxième fois sera exclu pour la balance de la saison, championnat compris (à moins d'avoir un motif valable).

7.2. **Pénalité :** Si les délais d'inscription (soit le vendredi ou la journée même du tournoi) ne sont pas respectés, il y aura une pénalité d'un (1) point à toutes les équipes de cette école.

Cette pénalité sera représentée par un ∗ sur la feuille du classement des équipes.

7.3 **Le nombre limite (maximal)** de joueurs qu'il est possible d'inscrire :
Institution : (24) nombre maximal

- 1er cycle : 8 joueurs + 2 joueurs hors point
- 2e cycle : 16 joueurs mais aucun joueur hors point

N. B. La liste des joueurs devra être fournie avant le début de la saison.

7.4 **Semage**

Dans la démarche d'inscription, l'entraîneur doit affecter ses joueurs en respectant l'ordre de force de ses joueurs (c'est-à-dire le joueur semé numéro 1 est plus fort que le numéro 2 ...). Cette sélection doit permettre au joueur de s'amuser tout en compétitionnant et non d'être écrasé ou d'écraser l'adversaire (recherche d'équilibre).

7.5 **Inscription tardive**

Le responsable du sport scolaire peut refuser l'inscription tardive d'une équipe.

Article 8 Organisation d'un tournoi

8.1 La durée des parties doit être ajustée à chaque tournoi en tenant compte du :
- nombre d'inscriptions
- type de tournoi prévu
- nombre de parties planifiées

8.2 C'est le responsable de l'école hôtesse qui prend totalement charge du déroulement du tournoi.

8.3 Pour des raisons de sécurité pour les athlètes, l'organisateur devrait prévoir de faire laver le plancher du gymnase 1 ou 2 jours précédant la compétition.

8.4 La planification finale de chaque tournoi ne sera connue des entraîneurs qu'à l'accueil le jour du tournoi.

8.5 L'organisateur doit s'assurer de l'inscription des pointages des parties dans le fichier numérique du tournoi partagé par Marie-Claude Hardy au responsable de l'école hôtesse.

8.6 Suite à la réunion des responsables du sport scolaire du 30 avril 2012, il fut décidé unanimement d'interdire les cellulaires aux marqueurs lors des tournois de la saison et des championnats

Article 9 Formules de compétition

9.1 Dans chaque catégorie, tous les tournois seront de type « Rotation » avec 2 ou 3 classes selon le cas. De plus, il y a une ronde finale en « simple élimination », avec 4 ou 8 joueurs selon le cas.

Les finalistes seront semés selon le quotient des points pour et des points contre :

1er	vs	4e position
2e	vs	3e position

1er	vs	8e position
5e	vs	4e position
3e	vs	6e position
7e	vs	2e position

Durée des parties en pointage continu « ping-pong » :

a) Tournoi Rotation (pour gars et filles)
- pool de 3 joueurs : 21 points
- pool de 4 joueurs : 21 points
- pool de 5 joueurs ou plus : 18 points

} sans prolongation

b) Finale (pour gars et filles)

Parties de 25 ou 21 ou 18 points selon le temps disponible

c) Si le temps permet une prolongation (FINALE) : 2 points d'écart (plafond + 5 points)

9.2 Horaire de la compétition

16 h 45 Réunion des athlètes :
- Information sur le déroulement
- Règlementation de l'école

17 h 00 Début des rencontres

21 h 00 Heure maximale pour terminer le tournoi

Article 10 Entraîneurs

Autant en match « préliminaire » qu'en match « final », l'entraîneur et seulement l'entraîneur pourra parler à son joueur (encourage, donne des conseils entre les échanges) pourvu qu'il ne ralentisse pas le déroulement de la partie.

N. B. Les écoles devront identifier leurs accompagnateurs à chaque site de compétition.

- Lors des rencontres éliminatoires à 1 seul set, lors du changement de côté, une intervention de 60 secondes est permise, mais celle-ci doit se dérouler sur l'aire de jeu.

- Lors des rencontres éliminatoires à 2 de 3 sets, au terme de chaque set, une intervention de 90 secondes est permise, mais celle-ci doit se dérouler sur l'aire de jeu.

- Les entraîneurs doivent se situer du même côté que leur athlète et derrière le terrain tout au long de la partie incluant les changements de côté obligatoires.

Article 11 Arrêt de jeu

À l'occasion d'une blessure, le jeu pourra être arrêté, mais de façon brève afin de ne pas désavantager le joueur ou l'équipe adverse. Les joueurs devront demeurer sur l'aire de jeu.

Aucun arrêt de jeu ne sera alloué pour les motifs suivants :

- incapacité ou blessure antérieure
- épuisement ou crampes suite aux efforts exigés par le jeu

Un joueur qui ne pourra pas poursuivre le jeu devra déclarer « forfait » et ce joueur devra être traité comme un joueur « absent ».

Article 12 Attribution de fanions

Pour l'obtention du fanion, dans chacune des catégories, on tiendra compte en 2024-2025, en plus du joueur dans le AA, du classement du joueur évoluant dans la classe A. Celui-ci recevra la moitié des points du joueur AA :

Préliminaires	**AA**	**A**
1re position	6 points	3 points
2e position	5 points	2.5 points
3e position	4 points	2 points
Tous les autres	3 points	1.5 points

Finales	**AA**	**A**
Champion	6 points	3 points
Finaliste	5 points	2.5 points
Semi-finaliste	4 points	2 points

* seulement s'il y a une finale à 8 joueurs

P.-S. Si dans une catégorie, il n'y a que deux classes, celles-ci seront considérées AA et A.
Si dans une catégorie, il n'y a qu'une classe, celle-ci sera considérée AA.

Article 13 Attribution de la bannière

Tous les points accumulés par les équipes lors des cinq tournois sont compilés et déterminent les écoles gagnantes. Aucun point ne sera compilé lors des championnats pour l'attribution des bannières. Celles-ci seront remises avant le début du championnat en simple ou en double. Pour l'attribution des bannières, les points seront compilés de la façon suivante :

a) dans les préliminaires (pour chaque pool) :

	POOL AA	**POOL A**	**POOL B OU B-1**	**POOL B-2**
1ere position	18 pts	10 pts	6 pts	3 pts
2e position	16 pts	9 pts	5 pts	2,5 pts
3e position	14 pts	8 pts	4 pts	1,5 pts
Tous les autres	12 pts	7 pts	3 pts	1 pts

b) dans les finales :

	Classe AA	Classe A	Classe B ou B-1	Classe B-2
Champion	18 pts	10 pts	6 pts	3 pts
Finaliste	16 pts	9 pts	5 pts	2,5 pts
Semi-finaliste	14 pts	8 pts	4 pts	1,5 pts

c) * seulement s'il y a une finale à 8 joueurs

P.-S. Si dans une catégorie, il n'y a que deux classes, celles-ci seront considérées AA et A.
Si dans une catégorie, il n'y a qu'une classe, celle-ci sera considérée AA.

Article 14 Éligibilité lors du championnat

Pour se présenter au championnat, les joueurs doivent avoir participé à deux tournois. La responsable des sports, Marie-Claude Hardy, vérifie l'éligibilité pour les championnats.

Article 15 Mérite sportif

Concernant les mérites pour la saison (bannières et fanions), ce sera identique à la saison 2019-2020, sauf que ce seront les 5 tournois qui seront comptabilisés pour les fanions.
Attribution de médailles (or et argent) aux deux premiers de chaque catégorie/sexe (lors des championnats).

N. B. Si une fille évolue avec les garçons ses points seront comptabilisés, peu importe la catégorie dans laquelle elle sera.

Article 16 Bris d'égalité

16.1 En cas d'égalité, les critères seront appliqués dans l'ordre suivant **sans revenir à un critère précédent avant d'avoir complété toutes les étapes suivantes :**

1. plus grand nombre de victoires;
2. plus grand quotient victoires/défaites des parties impliquant les équipes à égalité;
3. plus grand quotient des « points pour » / « points contre » des parties impliquant les équipes à égalité;
4. plus grand quotient des « points pour » / « points contre » pour la totalité des rencontres;
5. l'équipe ou le joueur qui a accordé le moins de points;
6. minimatch de 5 points.

Lors du calcul « points pour, points contre », une partie gagnée ou perdue par forfait n'est pas considérée dans le calcul. De plus, pour le calcul du quotient de l'autre équipe à égalité, la partie jouée contre l'équipe impliquée dans le forfait n'est pas considérée.

N. B. **Généralement**, lors d'une égalité à 2 joueurs, on se sert du bris # 2, c'est-à-dire quel joueur a battu l'autre!

Généralement, lors d'une égalité à 3 joueurs, on se sert du bris # 3.

16.2 Bris d'égalité concernant la **bannière**

1er critère :	l'école qui a accumulé le plus de points pour toute la saison.
2e critère :	l'école qui a accumulé le plus de points lors du dernier tournoi.
3e critère :	l'école qui a accumulé le plus de points lors de l'avant-dernier tournoi.

Aucun point ne sera comptabilisé pour la bannière avec le tournoi de classement.

16.3 Bris d'égalité concernant le **fanion**

1er critère :	le joueur qui a accumulé le plus de points pour toute la saison.
2e critère :	le joueur qui a remporté le plus de titres (champion) pour toute la saison.
3e critère :	le joueur qui a monté la meilleure fiche lors du dernier tournoi.
4e critère :	le joueur qui a montré la meilleure fiche lors de l'avant-dernier tournoi.

Article 17 Calendrier

17.1 Les tournois sont généralement organisés le mardi soir.

17.2 Tous les athlètes d'une même catégorie seront réunis au même site de compétition.

17.3 Cinq tournois de ligue sont arrêtés plus un tournoi de classement

	Date	**Lieu**	**Responsable additionnel**
Classement	5 novembre 2024	Simple à PSF et polyvalente Bélanger	
1er tournoi	19 novembre 2024	Simple à Deux-Rives et PSG	Appalaches
2e tournoi	20 décembre 2024	Simple à Deux-Rives et PSG	Jésus-Marie
3e tournoi	14 janvier 2025	Double ou mixte à ÉSV	Abénaquis
4e tournoi	18 janvier 2025	Double ou mixte à ÉSV	Benoît-Vachon
5e tournoi	11 février 2025	Simple à Deux-Rives et PSG	Saint-François

Article 18 Championnats

18.1 Championnat interscolaire

- Double : 25 février 2025 à la polyvalente des Abénaquis
- Simple : 18 mars 2025 à la polyvalente Bélanger

Note : La forme que prendra le championnat interscolaire en simple et en double dépendra du nombre d'inscriptions.

18.2 Championnat régional : 22 mars 2025 lieu à déterminer

N. B. Les règles d'admissibilité du RSEQ pour les championnats régionaux et provinciaux ont été modifiées en fin de saison. Nous aborderons ce sujet avec les responsables des équipes lors de la rencontre présaison.

18.3 Championnat provincial : 11, 12 et 13 avril 2025 et lieu à déterminer.

⇨ Les catégories d'âge pour le championnat interscolaire seront les mêmes que pour le championnat régional (référence : règlement de la RSEQ)

Calendrier des rencontres

Toutes les catégories	
Le mardi 5 novembre 2024	simple (tournoi de classement)
Le mardi 19 novembre 2024	simple
Le mardi 10 décembre 2024	simple
Le mardi 14 janvier 2025	double ou mixte
Le mardi 28 janvier 2025	double ou mixte
Le mardi 11 février 2025	simple

N. B. Pour chacun des tournois, l'entraîneur de l'école hôtesse est responsable du fonctionnement du tournoi.

S'assurer de l'inscription des résultats dans le fichier de gestion du tournoi partagé par Marie-Claude Hardy au responsable du tournoi et conserver une copie imprimée s'il est nécessaire de faire des vérifications ultérieures.

P.-S. Si un tournoi est annulé, il sera reporté au mardi de la semaine suivante.

Championnat interscolaire – Généralités

Dates

Le championnat interscolaire de badminton, qui est un championnat de sélection, se déroulera en deux volets soit :

1er volet	double : le mardi 25 février 2025 à la polyvalente des Abénaquis
2e volet	simple : le mardi 18 mars 2025 à la polyvalente Bélanger

Épreuves

Toutes les épreuves en simple et en double sont offertes aux catégories **« benjamine », « cadette »** et **« juvénile ».**

Surclassement

Le simple surclassement est permis.

P.-S. Une fois inscrit dans une catégorie, un élève ne peut changer de catégorie... chevauchement non accepté.

Équipes en double

Les **équipes pour les épreuves en double** doivent être formées d'élèves d'une même école (entité/école).

1er volet - Épreuves en double

Le **mardi 25 février 2025** à la polyvalente des Abénaquis

Épreuves/catégories : Pour les trois catégories (benjamine, cadette et juvénile)

Inscription : dans le fichier excel d'inscription.

Délais : Pour les inscriptions de toutes les épreuves en double, veuillez les faire parvenir à Marie-Claude Hardy avant 16 heures, le jeudi 20 février 2025 : marie-claude.hardy@cssbe.gouv.qc.ca .

Date de naissance : La date de naissance est requise pour chaque inscription (année, mois). Nous devrons compléter l'inscription pour le championnat scolaire régional, ce même soir.

Forme de tournoi : À déterminer.

Match : En principe, tous les matchs sont des 2 de 3 de 21 points, pour les demi-finales et les finales.

Pour les préliminaires, si nécessaire, partie de 21 points au besoin 1re ronde, 2e ronde, etc.

Horaire/cadre

- Tournoi de 17h à 21h00.
- Toutes les équipes inscrites doivent être prêtes à débuter leur premier match à 17h00.
- Tous les matchs devront être complétés à 21h00.
- Tous les élèves devront quitter l'école avant 22h00.

Transport : Le transport de chaque équipe est la responsabilité de chaque école.Chaque responsable d'équipe s'organise avec la direction de son école pour prévoir l'arrivée des participants entre 16h30 et 16h45 à la polyvalente des Abénaquis.

Encadrement : C'est au responsable de chaque équipe de s'occuper de l'encadrement des siens. Le jeu de badminton dans les vestiaires et dans les corridors est à proscrire.

Cafétéria : Aucun casse-croûte, prévoir d'apporter votre souper.

2e volet - Épreuves en simple

Le **mardi 18 mars 2025** à la polyvalente Bélanger

Épreuves/catégories : Pour les trois catégories (benjamine, cadette et juvénile)

Inscription : Les meilleurs joueurs de chacune des catégories recevront une invitation du responsable de la ligue.

Date de naissance : La date de naissance est requise pour vous et pour des fins d'inscription au régional. Veuillez indiquer dans l'ordre : année, mois, jour.

Délais : Les joueurs invités devront confirmer leur présence avant 16 heures le jeudi 13 mars 2025.

Forme de tournoi : À déterminer

Match : En principe, tous les matchs sont des 2 de 3 parties de 21 points, pour les demi-finales et les finales.

Pour les préliminaires, on pourra adopter la formule de 1 partie de 21 points... au besoin pour la 1re ronde, 2e ronde, 3e ronde, etc., selon le nombre d'inscriptions.

Horaire/cadre

- De 17h00 à 21h00
- Tous les joueurs inscrits doivent être disposées et prêtes à commencer leur premier match dès 17h00.
- Le tournoi devra être complété au plus tard à 21h00.
- Tous les élèves participants ou assistants devront avoir quitté l'école avant 22h00.

Transport : Le transport est la responsabilité de chaque école. Chaque responsable d'équipe s'organise avec la direction de son école pour prévoir l'arrivée des participants entre 16h30 et 16h45 à la polyvalente Bélanger.

Cafétéria : Aucun casse-croûte, prévoir d'apporter votre souper.

Partie de double « Fonctionnement »

Partie de double entre A & B opposés à C & D.
A & B ont remporté le tirage au sort et décide de servir. A servira C.

Déroulement de la partie	**Pointage**	**Positions des équipes**	**Positions des équipes**	**Zone de service d'où le service est effectué**	**Serveur et receveur**	**Gagnant de l'échange**
Début de la manche	0 - 0	C B	D A	Le pointage de A & B étant pair, le service sera fait de la **zone de service droite**	A sert à C	A & B
A & B ont remporté l'échange. A & B changent de zones de service et C&D demeurent dans leurs zones.	1 - 0	C A	D B	Le pointage de A & B étant impair, le service sera fait de la **zone de service gauche**.	A sert à D	C & D
C & D ont remporté l'échange et le droit de servir. Les positions demeurent les mêmes.	1 - 1	C A	D B	Le pointage de C & D étant impair, le service sera fait de la **zone de service gauche**.	D sert à A	A & B
A & B ont remporté l'échange et le droit de servir. Les positions demeurent les mêmes.	2 - 1	C A	D B	Le pointage de A & B étant pair, le service sera fait de la **zone de service droite.**	B sert à C	C & D
C & D ont remporté l'échange et le droit de servir. Les positions demeurent les mêmes.	2 - 2	C A	D B	Le pointage de C & D étant pair, le service sera fait de la **zone de service droite**.	C sert à B	C & D
C & D ont remporté l'échange. C & D changent de zones de service et A & B demeurent dans leurs zones.	3 - 2	D A	C B	Le pointage de C & D étant impair, le service sera fait de la **zone de service gauche**.	C sert à A	A & B
A & B ont remporté l'échange et le droit de servir. Les positions demeurent les mêmes.	3 - 3	D A	C B	Le pointage de A & B étant impair, le service sera fait de la **zone de service gauche**.	A sert à C	A & B
A & B ont remporté l'échange. A & B changent de zones de service et C & D demeurent dans leurs zones.	4 - 3	D B	C A	Le pointage de A & B étant pair, le service sera fait de la **zone de service droite**.	A sert à D	…